

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE  
Sté RHODIA Opérations à La Rochelle**

Consultation dématérialisée du jeudi 10 décembre 2020 au vendredi 18 décembre 2020 inclus

**Bilan de la consultation**

En raison de la période d'urgence sanitaire, certaines procédures peuvent faire l'objet d'une adaptation conformément à l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 et son décret d'application n° 2014-1627 du 26 décembre 2014, relatifs aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

Dans ce cadre, la réunion de la commission de suivi de site (CSS) de la société RHODIA Opérations à La Rochelle s'est déroulée du 10 décembre 2020 au 18 décembre 2020 sous forme dématérialisée.

Pendant cette période, les membres de la commission ont pu consulter les documents présentés en CSS (annexes 1 et 2) :

- bilan 2019 de l'inspection des installations classées
- bilan 2019 de l'exploitant

et formuler leurs questions ou observations par voie électronique.

Le présent bilan de consultation reprend l'ensemble des questions et/ou observations exprimées par les membres de la commission et les réponses apportées par l'inspection des installations classées et l'exploitant. Il sera diffusé à l'ensemble des membres de la commission.

**Observations des membres de la commission et réponses apportées :**

**1/ Mél du 11 décembre 2020 de M. Jacques JOUAN – Association Nature Environnement 17**

Rejets effluents dans le milieu naturel

- Sachant que la consommation eau Vaugouin est en nette réduction, quel est le débit actuel journalier et annuel en 2020 de la station d'épuration physico-chimique de Rhodia ?

Réponse de l'exploitant : *Le débit sortant de la station physico-chimique est de 220000 m3 en 2020 (année de faible activité non caractéristique). Le débit journalier moyen est de 600 m3/jour.*

- Suite à l'arrêté préfectoral du 28 Février 2018 imposant une température maximale des effluents, avec un déplacement du point de mesure à 250 mètres en mer, quelle est la température des effluents au point de rejet aux différentes périodes ?

Réponse de l'exploitant : *Le capteur de mesure des températures a été déplacé de 250 m dans le site et non pas en mer. La mesure est donc faite en limite interne de site.*

- Quelle est la température des effluents au point de rejet aux différentes périodes ?

Réponse de l'exploitant : *La température mensuelle moyenne maximale en 2020 est de 30,3°C en septembre 2020. La température moyenne des effluents aqueux d'avril à octobre est de 26,3°C et d'octobre à avril et de 24,2°C.*

#### Rejets azote

- Nous notons une nette réduction du flux depuis quelques années, ce qui note une volonté d'agir de la part de Rhodia.
- Question complémentaire : le bilan massique est exprimé en NGL , quelle est la proportion en NO3 et NH4 ?

Réponse de l'exploitant : *La proportion est d'environ  $\frac{2}{3}$  NO3 et  $\frac{1}{3}$  NH4.*

#### Le Tributylphosphate appelé couramment TBP

- La norme rejet étant difficile à maintenir, quelles sont les possibilités ou moyens de réduction suite aux travaux de recherche mis en œuvre ?

Réponse de l'exploitant : *Les études réalisées en 2018-2019 ont conduit à choisir le traitement sur colonne à charbon comme étant la meilleure solution technico-économique sur nos rejets industriels pourvoyeurs de TBP.*

#### Émissions atmosphériques

- À nouveau, nous n'avons aucun chiffre sur la quantité de solvant utilisé  
En 2009 : COV 108 tonnes, En 2011 : 50 tonnes, depuis rien 2018,2019 ???

Réponse de l'exploitant : *Les données antérieures déclarées dans le GEREP :*  
2018 : 19,5 t,  
2019 : 25 t

#### Stockage des déchets

- Rhodia stocke une variété de déchets d'un tonnage de 45065 tonnes, dont 21750 tonnes de hydroxyde de Thorium.  
Tous les 5 ans, Rhodia doit transmettre au préfet une étude actualisée de perspectives de valorisation et d'élimination.  
Question : À quelle date est prévu ce rapport ?

Réponse de l'exploitant : *En 2021 (dernière version de 2016).*

### **2/ Mél du 14 décembre 2020 de Madame Cécile GLEMAIN – Ville de La Rochelle**

#### **Au sujet de la présentation de Solvay :**

- La page concernant la sécurité des personnes comporte trop d'acronymes (MTAR, GAR, FAA, TF1). Même si on comprend que les résultats sont plutôt bons, il faudrait définir ce à quoi il est fait référence.

Réponse de l'exploitant : *Ces acronymes sont en effet propres à Solvay du fait de son implantation mondiale.*

*Explication des différents acronymes :*

*TF1 correspond à taux de fréquence des accidents avec arrêt*

*MTAR = Medical Treatment Accident Rate = TF2 en France = taux de fréquence des accidents sans arrêt*

*GAR : Global Accident Rate = TF3 en France = taux de fréquence des premiers soins*

*FAA = First Aid Accident = premiers soins, nombre de passages à l'infirmerie.*

- Qu'en est-il de l'étude co-financée par l'Agence de l'eau pour relancer un nouveau cycle d'économie de prélèvement d'eau souterraine ? C'était prévu pour 2020.

Réponse de l'exploitant : *Solvay a contractualisé avec une start-up spécialisée dans les usages de l'eau, une étude concernant les rejets aqueux du site en vue d'en améliorer la qualité et réduire le prélèvement d'eau de nappe. Les conditions de fonctionnement du site en 2020 n'ont pas permis de mener à bien cette étude dans la mesure où les niveaux de productions n'étaient ni stables, ni à des niveaux de capacités permettant d'en tirer des conclusions fiables. Le retour à un niveau de production quasi normal a relancé le processus en toute fin d'année. L'étude se poursuit au 1<sup>er</sup> semestre 2021.*

### **Au sujet du nouvel arrêté du 9 juillet 2020 et de la présentation de la DREAL**

- Remarque : toutes les rubriques 4XXX de la nomenclature sont désormais masquées : natures et quantités de produits sont inconnues. On ne connaît plus que le seuil AS. C'est compréhensible d'un point de vue de la sécurité vis-à-vis des actes malveillants mais ça manque de transparence vis-à-vis des personnes publiques associées.

- La suppression de l'utilisation de l'acide fluorhydrique au profit d'une solution de fluorure d'ammonium est confirmée. Il est indiqué que les risques toxiques les plus importants du site étaient liés à la présence de l'acide fluorhydrique et que le recours à la solution de fluorure d'ammonium offre une réduction conséquente du risque à la source. Est-il possible d'obtenir la carte des effets et aléas toxiques résultante ? Même si cela n'est pas assez significatif pour réviser le PPRT, cela permettrait d'avoir un élément de connaissance supplémentaire et rassurant.

Réponse de la DREAL : *La carte des aléas toxiques n'est pas générée, car le PPRT n'est pas mis à jour. La carte des effets toxiques est en pièce jointe (annexe 3).*

- Quelle est la raison qui a conduit l'exploitant à demander les conditions de stockage des wagons d'acide nitrique ? ce produit ne fait pas l'objet du classement AS ?

Réponses de la DREAL : *lors de la visite d'inspection du 19 juin 2018, il a été constaté un dépassement du nombre de wagons d'acide nitrique sur le site par rapport aux prescriptions décrites dans l'arrêté préfectoral. Les conditions d'exploitation et de livraison des wagons ne permettent pas toujours de respecter les temps de présence des wagons fixés par l'arrêté préfectoral. L'exploitant a étudié plusieurs possibilités avant de demander la suppression des contraintes de temps de dépotage des wagons d'acide nitrique.*

*« ce produit ne fait pas l'objet du classement AS ? » L'acide nitrique participe au classement Seveso seuil haut de l'établissement.*

- Comment sont calculées les garanties financières du chapitre 1.5 ? Est-ce que la somme de 861 449 euros serait destinée à garantir des réparations de dommages environnementaux ?

Réponses de la DREAL : *Les garanties financières sont calculées selon les événements décrits dans l'article 1.5.2 de l'arrêté préfectoral et en application d'une circulaire du 18 juillet 1997 qui définit une méthode forfaitaire de calcul basée sur la surveillance et le maintien en sécurité des installations ainsi que sur les interventions en cas d'accident et de pollution.*

*"est-ce que la somme de 861 449 euros serait destinée à garantir des réparations de dommages environnementaux ?" Cette somme est destinée, en cas de défaillance de l'exploitant, premièrement, à la surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'évènement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement et deuxièmement pour les interventions en cas d'accident ou de pollution.*

- Les garanties financières du chapitre 1.6 sont établies dans le cadre de la cessation d'activité afin de s'assurer que l'exploitant a les moyens de payer une éventuelle dépollution et de gérer les déchets qu'il aurait pu stocker ?

Réponse de la DREAL : *Ces garanties financières permettent, en cas de défaillance de l'exploitant, de limiter les accès au site, de gérer les produits dangereux et les déchets présents, de procéder à la*

*suppression des risques d'incendie ou d'explosion, à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement et au gardiennage du site ou tout autre dispositif équivalent.*

- Prélèvement d'eau souterraine : Est-ce qu'une étude de conséquences de ce prélèvement autorisé à 400 000 m<sup>3</sup>/an a été faite est suivie par la police de l'eau ? N'y a-t-il pas de risque d'insertion du biseau d'eau salée dans la nappe compte tenu des débits ?

Réponses de la DREAL : *Nous n'avons pas connaissance d'un suivi particulier effectué par la police de l'eau sur ce point de prélèvement.*

*"N'y a-t-il pas de risque d'insertion du biseau d'eau salée dans la nappe compte tenu des débits ?" D'après les données en notre possession, il apparaît qu'aucune intrusion d'eau saline ne se produit actuellement sur le puits permettant d'alimenter le site en eau souterraine. Les conductivités mesurées y sont faibles et relativement stables dans les temps malgré les débits d'exploitation relativement importants et la longue période d'exploitation de l'ouvrage (débutée avant 1980).*

- Qu'est-ce que a justifié la mise à l'odj du tributyl phosphate ? les valeurs max sont les mêmes dans l'AP de 2015 et dans celui de 2020

Réponse de la DREAL : *L'arrêté ministériel du 2 février 1998 applicable au site a été modifié le 24 août 2017 et des valeurs limites de rejet du tributylphosphate sont apparues. Les valeurs de l'arrêté préfectoral vont être modifiées suite à la demande de dérogation à l'arrêté ministériel déposée par l'exploitant en octobre 2020.*

- Est-ce que l'étude ERAS mentionnée à l'article 4.1.3 est celle qu'évoquait Rhodia en CSS 2019 ?

Réponse de l'exploitant : *Non, l'étude ERAS évoquée au § 4.1.3 portait sur des pistes d'économies d'eau portant sur 3 points spécifiques. L'étude évoquée à la CSS de 2019, sera réalisée par une société spécialisée dans le but d'avoir une cartographie globale des rejets aqueux du site avec pour objectifs :*

- *évaluation qualitative de ces rejets*
- *identification de piste de recyclages possibles*

- Est-ce que la fiche annexe concernant les informations sensibles va être mise à jour ?

Réponse de la DREAL : *Les annexes confidentielles de l'arrêté préfectoral sont mises à jour si nécessaire à chaque nouvel arrêté préfectoral.*

- Est-ce que les entrepôts situés à proximité ont fait l'objet d'une visite d'inspection conformément aux directives post-Lubrizol ? Si oui, étaient-elles rassurantes ?

Réponse de la DREAL : *La campagne de visites d'inspection des sites classés ICPE autour des établissements Seveso a débuté au quatrième trimestre 2020 et s'échelonne jusqu'en 2022. Le site exploité par la société ABS Allo Box Service a fait l'objet d'une inspection. Les conclusions issues du rapport sont les suivantes "en cas d'incendie, au vu de la quantité de matières combustibles constatée le jour de l'inspection et des distances séparatives vis-à-vis des limites de propriété de la partie exploitée (supérieure à 20 mètres), l'inspection considère qu'il n'y a pas d'effets dominos par flux thermiques sur l'établissement Rhodia Opérations. Néanmoins, en cas de modification de la surface exploitée et en cas d'augmentation de la quantité de matières combustibles stockées, les hypothèses seront à reconsidérer".*

- Est-ce que Solvay est en capacité de transmettre un état de ses stocks de produits et de les localiser rapidement sur demande de la DREAL dans le cadre d'un déclenchement de POI ou de PPI ?

Réponse de la DREAL : *Le 18 août 2020, l'inspection des installations classées s'est rendue sur le site de Rhodia et a demandé à l'exploitant, sans l'avoir prévenu au préalable, de réaliser un exercice POI (plan d'opération interne). Au cours de cet exercice, les inspecteurs ont constaté que l'état des stocks et la localisation des produits est accessible en toute circonstance.*

- La synthèse des remarques faites à la suite de l'inspection du 4 juin indique la demande de transmission d'un rapport de contrôle de la mesure de maîtrise des risques : de quelle MMR s'agit-il ?

Réponse de la DREAL : *Les mesures de maîtrise des risques font partie des informations classées confidentielles qui ne peuvent être diffusées. Vu que le compte-rendu de la réunion CSS est public, l'inspection des installations classées peut uniquement indiquer que la MMR est un détecteur de gaz placée sur une cuve de stockage d'un produit présentant des effets toxiques en cas de déversement.*

La Rochelle, le 26 FEV. 2021

Le Président de séance,  
pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
Pierre MOLA GER

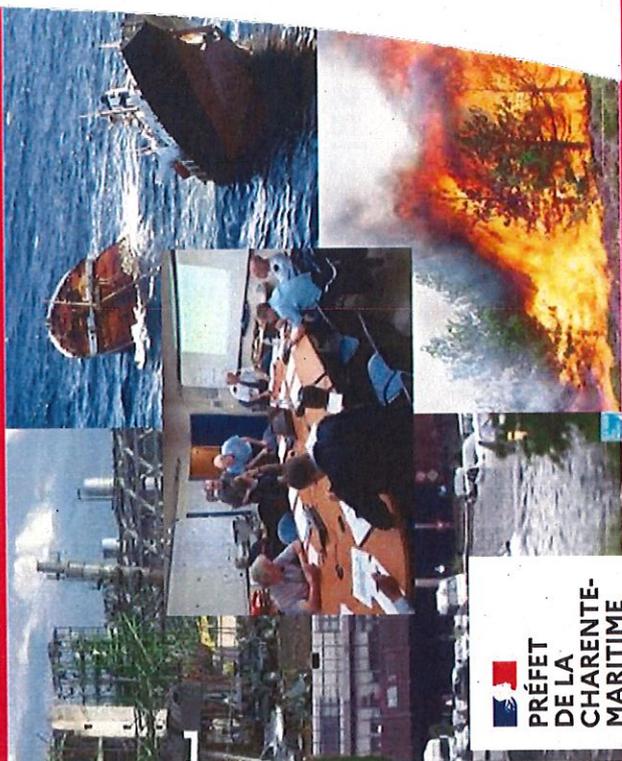


# Commission de Suivi de Site

----

## Rhodia Opérations (groupe Solvay) La Rochelle

### Bilan du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 de l'inspection des installations classées




**PREFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**  
*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

## **Quelques rappels ...**

### **Rhodia Opérations :**

#### **Établissement classé Seveso seuil haut**

- ➔ Réexamen de l'étude de dangers tous les 5 ans : prochaine échéance avant le 14 novembre 2021
- ➔ Acceptabilité du risque selon la circulaire « MMR » du 10 mai 2010
- ➔ Plan de secours : plan de particulier d'intervention (PPI) du 29 octobre 2018
- ➔ PPRT approuvé par arrêté préfectoral du 23 décembre 2013, modifié le 23 septembre 2016
- ➔ Une CSS
- ➔ Arrêté préfectoral du 9 juillet 2020

# Zonage réglementaire du PPRT

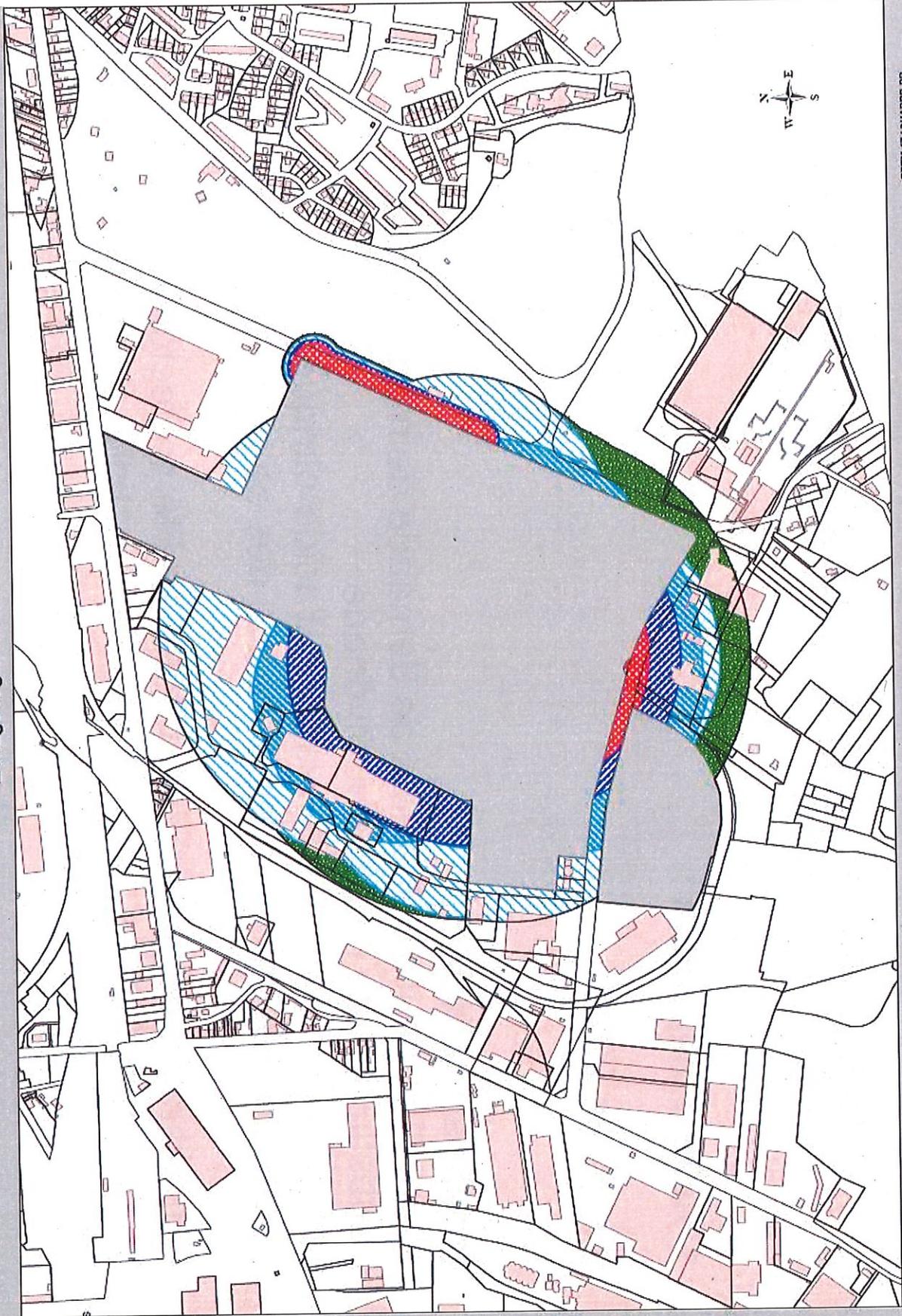
Plan de Prévention des Risques Technologiques: La Rochelle / Port-Neuf - Établissement Rhodia Opérations

Zonage réglementaire



Légende:  
Emprise Rhodia Opérations

- Urbanisation
- Zone d'interdiction I
- Zone d'autorisation B
- Zone d'autorisation b1
- Zone d'autorisation b2
- Zone de recommandations V
- Première d'exposition aux risques



# **Bilan du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020**

## **1 visite d'inspection :**

- le 4 juin 2020

## **Actions réalisées :**

Instruction de trois dossiers de demande de modifications

- substitution de l'acide fluorhydrique
- modalités d'accueil des wagons d'acide nitrique
- point de mesure de la température des eaux rejetées

Actualisation des prescriptions de l'arrêté préfectoral signé le 21 février 2020 + modalités de gestion des situations incidentelles et accidentelles

# Visite d'inspection du 4 juin 2020

Bilan de l'inspection : 3 observations

## Ordre du jour :

- suites données à l'inspection du 20 juin 2019
- bassin de confinement : étanchéité, capacité, procédure de gestion, modalités de vidange
- gestion d'une mesure de maîtrise des risques
- gestion des eaux : forage des eaux souterraines et valeur limite d'émission du tributylphosphate
- visite des installations

# Visite d'inspection du 4 juin 2020

## Respect des exigences réglementaires (1/2) :

- accès rapide à une liste complète des équipements soumis au plan de modernisation,
- recensement des mesures de maîtrise des risques instrumentées soumises au plan de modernisation,
- finalisation des travaux du pont de tuyauterie soumis au plan de modernisation
- amélioration de la formalisation des contrôles périodiques réalisés sur l'ensemble d'une chaîne de mesure de maîtrise des risques positionnée sur la chaudière principale du site,
- identification des mesures de maîtrise des risques contrôlées sur le site,
- renouvellement de l'acte de cautionnement des garanties financières Seveso

## **Visite d'inspection du 4 juin 2020**

### **Respect des exigences réglementaires (2/2) :**

- gestion du bassin de confinement
- présence du disconnecteur sur les arrivées d'eau du forage et du poste principal d'eau de ville
- suivi de la mesure de maîtrise des risques inspectée (fréquence de contrôle, seuils d'alarme, formalisation des contrôles)

# **Visite d'inspection du 4 juin 2020**

## **Synthèse des remarques :**

- demande de transmission d'un rapport de contrôle de la mesure de maîtrise des risques contrôlée
- périodicité de vérification de l'inventaire des équipements soumis au plan de modernisation
- justification de la capacité du bassin de confinement des eaux

**Merci de votre  
attention**

**Questions**



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>





Progress beyond

# REUNION de la CSS

25 Octobre 2020  
Usine de La Rochelle



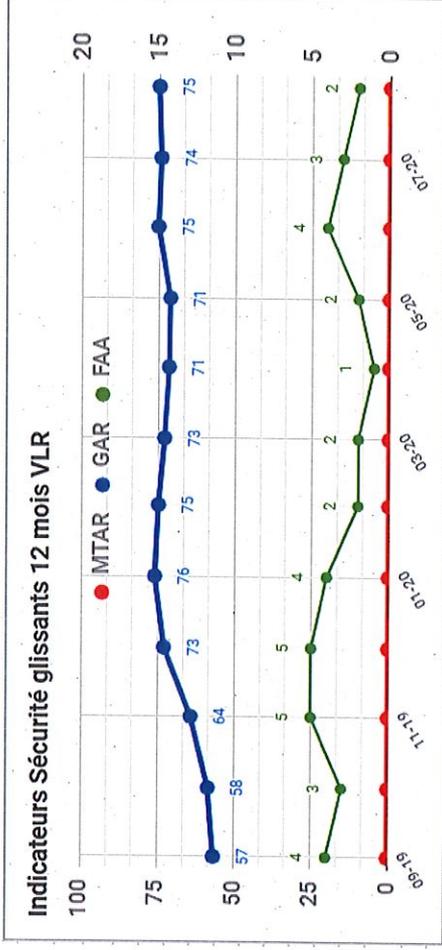
# Résultats Sécurité des personnes



**Objectif SOLVAY : MTAR < 0,4**

**À fin août 2020 :**

- MTAR VLR = 0
- MTAR GBU = 0,76
- MTAR Groupe = 0,51
- GAR = 74 (20 premiers soins / 39 en 2019)



- Chez Solvay le MTAR correspond au TF1, les FAA aux premiers soins et le GAR au TF3
- Sur les 12 derniers mois, aucun accident de personne significatif à déplorer
- La politique du groupe et du site consiste à intégrer toutes les atteintes, aucune distinction entre les salariés Solvay et ceux des Entreprises extérieures. La majorité des atteintes (ayant fait l'objet de soins ou non) font l'objet d'une analyse détaillée.

# Sommaire



## **1. Activité du site en 2019-2020**

### **1. Points de l'article D125-34**

1. Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts
2. Bilan du SGS 2019
3. Compte rendu des incidents et accidents 2019 et S1-2020
4. Le programme de réduction des risques pour 2021
5. Mentions des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet en 2019

## **1. Surveillance environnementale du site (2019 et S1-2020)**

# Sommaire



## 1. Activité du site en 2019-2020

### 1. Points de l'article D125-34

1. Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts
2. Bilan du SGS 2019
3. Compte rendu des incidents et accidents 2019 et S1-2020
4. Le programme de réduction des risques pour 2021
5. Mentions des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet en 2019

## 1. Surveillance environnementale du site (2019 et S1-2020)

# Le site de La Rochelle en résumé



Date de création : 1948

ICPE/SEVESO 3 : NH<sub>4</sub>OH aqueux, Nitrates de TR



Certifications :

Préparation de l'ISO 45001

Organisation : jour, 3x8 et 5x8

## Chiffres clés (2019) :

Volume de ventes : 4500t REO, > 85% export

Surface Totale : 40 ha

150 Matières premières

250 Produits Finis

Vrac, cubitainer 1m<sup>3</sup>, Fûts Métal/plastique, big bag, cartons,...

Trafic : 25-30 camion/jour (moyenne)

Employés Solvay : environ 320

Age moyen = 48,1 ans – 20 ans d'ancienneté

Sous-traitants : 40 - 50

# La crise COVID-19 nous a impacté



- Fournisseur de produits et solutions pour le monde entier, le site de La Rochelle ressent fortement la baisse de l'activité mondiale, en particulier dans l'automobile.
- En 2019, la tendance s'est accentuée sur l'ensemble des secteurs avec une baisse globale par rapport à 2018. Le budget 2020 restait sur les mêmes ordres de grandeurs.
- L'impact de la crise du Covid-19 est estimé à - 25% (vs budget 2020) sur l'année complète avec des hypothèses d'une certaine reprise au 2ème semestre 2020.
- Nous avons une visibilité très courte sur le niveau d'activité à venir (fin 2020 et année 2021).

# La crise COVID-19 nous a impacté



- Dès le début de la pandémie le site à mis en place, en totale concertation avec les instances représentatives du personnel, les mesures sanitaires et organisationnelles qui s'imposaient.
- Ceci s'est traduit pas 9 réunions extraordinaires et au plus fort de la pandémie 2 réunions hebdomadaires d'une cellule de gestion spécifiquement créée dans le cadre du plan de continuité des activités
- Sur le plan industriel, le niveau d'activité a baissé en moyenne de 40 % sur la période Mars/Août, certains secteurs étant plus touchés que d'autres.
- En plus de la prise de congés demandé à tous, nous avons été conduit à mettre en place de l'activité partielle.
- Une légère reprise est observée sur les mois d'octobre et novembre sans vision claire sur les mois suivants.
- La mise en place et le respect des mesures barrières en plus de la réduction de densité des personnes ont permis de ne pas avoir de cas positif sur le site.

# Sommaire



## 1. Activité du site en 2019-2020

### 1. Points de l'article D125-34

1. Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts
2. Bilan du SGS 2019
3. Compte rendu des incidents et accidents 2019 et S1-2020
4. Le programme de réduction des risques pour 2021
5. Mentions des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet en 2019

## 1. Surveillance environnementale du site (2019 et S1-2020)



# 1. Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts

# Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts



- Sécurité procédé en 2019
  - Selon l'exigence Solvay, révision de 100% des études de sécurité tous les 5 ans :
    - 64 schémas revus
    - 10 barrières préventives auditées
  - 120 demandes de modification validées par HSE
  - 5 revues sécurité avant démarrage

# Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts



- Activités du service inspection Solvay en 2019
  - Equipements sous pression (119 appareils font l'objet d'un suivi) :
    - 27 visites dont 10 requalifications
    - 76 soupapes
  - Plan de Modernisation des Installations Industrielles :
    - 26 réservoirs
    - et leurs fosses de rétention associées
    - inspection des lignes de tuyauterie et racks associés au transport d'acides chlorhydrique et gaz
  - Autres suivis :
    - Contrôle des sécurités en marche de 3 chaudières
    - Contrôle annuel des lignes de gaz aériennes et protection cathodique de la ligne gaz enterrée
    - Contrôle de 33 fosses de rétention

# Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts



- Investissements en HSE en 2019 : 968 K€
- Principales réalisations HSE en 2019
  - Sécurité : poursuite amélioration
  - Suppression de l'acide fluorhydrique (HF) par modification de procédé
  - Poursuite des études sur l'amélioration de la qualité des rejets aqueux
  - Début étude volontaire réduction de la consommation d'eau avec société spécialisée
  - Etude comportement nappe phréatique



## 2- Bilan du SGS 2019

# BILAN du SGS 2019 (1/3)



- **GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE**
  - ESI (Equipiers de Seconde Intervention) :
    - 70 volontaires sur le site Formation sur la base d'entraînement des pompiers de St-Agnant animée par le SDIS17 (attaque feu, caisson,...)
    - Formations internes par l'animateur sécurité incendie
  - Exercices POI : 2 exercices réalisés en 2019 dont un de nuit
- **FORMATION : 4745 h en 2019.** La faible activité sur une période de l'année nous a permis d'arrêter certaines installations et de consacrer le temps dégagé à la formation.
  - Environnement : 167 personnes / 227 heures
  - Hygiène et sécurité : 221 personnes / 853 heures
  - Lutte incendie : 329 personnes / 906 heures
  - Management de la sécurité : 53 personnes / 619 heures
  - Procédés et maintenance : 327 personnes / 1211 heures

# BILAN du SGS 2019 (2/3)



- SURVEILLANCE DES PERFORMANCES
  - RETOUR D'EXPERIENCE : Communication mensuelle des événements en sécurité procédé / sécurité des Hommes /environnement
    - Dans le groupe Solvay : REX consécutif à un accident sécurité procédé du groupe voire extérieur groupe.
    - Dans le monde (Beacon)
    - Système de remontée d'événements sur le site : 217 en 2019 sans impact externe
  - CONTRÔLE DU SGS :
    - Tableau de bord HSEPT mensuel
    - Programme des audits en 2018
    - Audits du port des Equipements de Protections Individuelles
    - Audits des travaux
    - Audits des barrières de sécurité
    - Tournées HSE par les membres du comité de direction (CODIR)
    - Revue de tous ces indicateurs en CODIR HSE de manière trimestrielle et en revue de direction

# BILAN du SGS 2019 (3/3)



- **MAÎTRISE DES PROCÉDÉS**
  - 350 modes opératoires ou consignes pour 75 installations
  - 88 procédures en sécurité/environnement/hygiène au niveau de l'usine
  - Mise à jour des modes opératoires de fabrication selon nécessité
  
- **CONCEPTION ET GESTION DES MODIFICATIONS**
  - Procédures avec validation systématique par le service HSE
  
- **AUDITS du système de management environnemental**
  - Audit de recertification ISO 14001 en février 2019
  
- **REVUES DE DIRECTION :**
  - Suivi des indicateurs de performance :
  - toutes les semaines en réunion de performances (dont HSE)
  - tous les mois en comité de direction HSE
  - tous les trimestres pour le suivi des plans d'amélioration
  - 2 revues de direction par an : bilans et stratégies

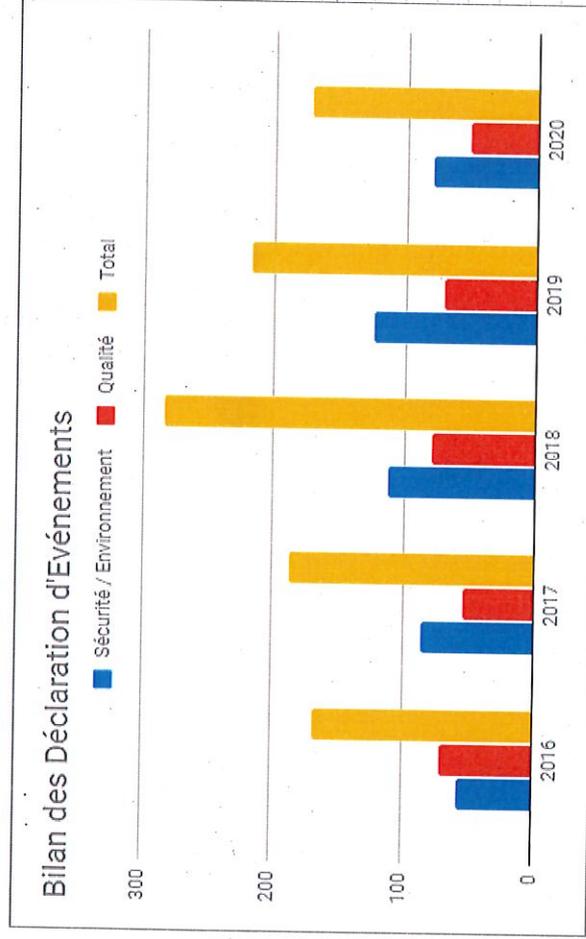


## 3- Compte rendu des incidents et accidents 2019 et S1-2020

# Compte rendu des incidents



- Système de déclaration et d'analyse sur le site :
  - Réalisé à l'aide d'un formulaire à disposition de tous les employés du site selon la procédure de déclaration d'évènements
  - Incident commenté à chaque Comité de Direction le lundi



- 0 fiche d'information sur incident diffusée à l'administration (article R512-59 du code de l'environnement)

# Compte rendu des incidents



- Taux de fréquence des accidents :
- Site = 0
- Groupe Solvay = 0,51
  
- Comparativement : (valeurs de 2018, 2019 non parue)
  
- Chimie branche (code NAF) = 5,9
- Chimie globale = 9,1
- Taux de Fréquence toutes industries = 20,9



# 4- le programme de réduction des risques pour 2020

# Le programme de réduction des risques



- Sécurité / Sûreté
  - Suppression de la solution d'acide fluorhydrique finalisée
  - Programme études Sécurité Procédé réalisé
  - 10 audits des barrières préventives (MMR)
  - Suivi du plan de modernisation des installations (décret du 5/10/10)
  - Sécurisation du site : amélioration contrôle d'accès et anti-intrusion
  - 93 tournées HSE par le CODIR élargi
  - Préparation ISO 45001
  
- Environnement
  - Groupe d'amélioration procédé pour travailler la qualité des rejets (depuis septembre 2018)
  - Certification ISO14001:2015 avec prise en compte de la notion de cycle de vie et des parties prenantes



# 5-mentions des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet

# Mentions des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet



- Décision relative à un projet relevant d'un examen au cas par cas en application de l'article R. 122-3 du code de l'environnement concernant la substitution de l'acide Fluorhydrique (HF) par une solution de fluorure d'ammonium (NH<sub>4</sub>F) le 12 mai 2019.
- Arrêté préfectoral N° DREAL/36/2020 du 11 mai 2020 portant dérogation à l'interdiction de détruire des oeufs de spécimens d'espèces protégées à des fins de prévention de dommages à la propriété
- Arrêté préfectoral du consolidé du 09/07/2020 intégrant les dernières évolutions techniques et réglementaires.
- Thématique de l'Inspection DREAL réalisée le 3 juin 2020 :
  - suite de l'inspection du 20 juin 2019
  - gestion des mesures de maîtrise des risques (MMR) relatives au stockage de solution ammoniacale NH<sub>4</sub>OH
  - gestion des eaux : forage, valeur limite d'émission

# Sommaire



## 1. Activité du site en 2019-2020

### 1. Points de l'article D125-34

1. Les actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts
2. Bilan du SGS 2019
3. Compte rendu des incidents et accidents 2019 et S1-2020
4. Le programme de réduction des risques pour 2021
5. Mentions des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet en 2019

## 1. Surveillance environnementale du site (2019 et S1-2020)



## 3-Surveillance environnementale du site

Audit de certification ISO14001 v2015 en février 2020

Prochain audit ISO 14001 en février 2021



# Surveillance effluents aqueux



	Flux autorisé	Flux 2012	Flux 2013	Flux 2014	Flux 2015	Flux 2016	Flux 2017	Flux 2018	Flux 2019	Flux 2020 estimé
--	---------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------------

## Consommation

eau Vaugouin (m3)	400,000	406,000	439,000	361,000	328,520	319,260	314,010	316,440	258,757	210,000
-------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

DCO (demande chimique en oxygène)

80 t	57,5	57,2	50,5	64,9	54	49,6	45,8	35,6	30
------	------	------	------	------	----	------	------	------	----

N (azote)

950 t	879	729	623	621	580	583	585	442	380
-------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

P (phosphore)

3 t	1,1	1,09	0,43	0,35	0	0,19	0,17	0,14	0,1
-----	-----	------	------	------	---	------	------	------	-----

TBP (tributylphosphate)

2 t	1,3	0,8	0,2	0,5	2	0,8	0,2	1,1	0,8
-----	-----	-----	-----	-----	---	-----	-----	-----	-----

Zinc

50 kg	150	39	14	9,4	9	12	16	24	16
-------	-----	----	----	-----	---	----	----	----	----

Hg (mercure)

0,5 kg	2,1	0,9	0,46	0,8	1	0,2	0,05	0,02	0,01
--------	-----	-----	------	-----	---	-----	------	------	------

Fe (fer)

500 kg	15	15	17	15	4	7,2	8,7	12	8
--------	----	----	----	----	---	-----	-----	----	---

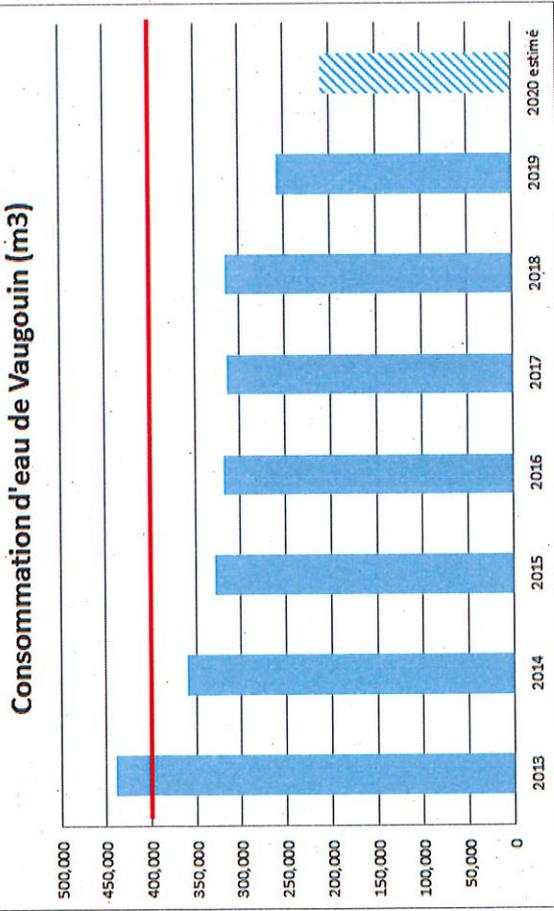
Autres métaux

92 kg	34	16	11	22	18	13	12	10	8
-------	----	----	----	----	----	----	----	----	---

MES (matières en suspension)

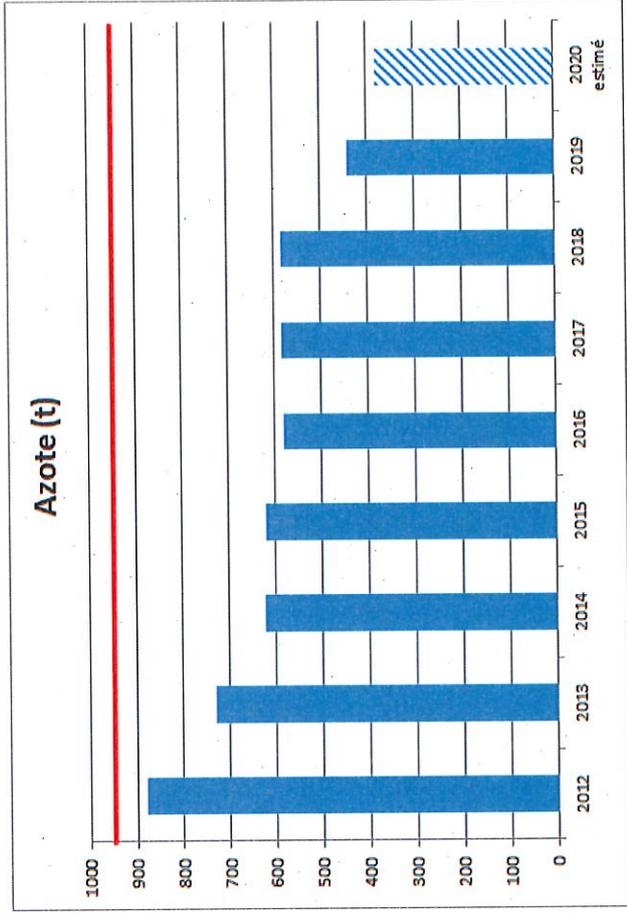
30 t	10	11	7	9	7	8	8	7	5
------	----	----	---	---	---	---	---	---	---

# Surveillance effluents aqueux



-25% entre 2011 et 2018

- Amélioration de l'efficacité hydrique (pompes à vide en circuit fermé, appoint des TAR)
- baisses 2019 et 2020 en lien avec la baisse d'activité



-33% entre 2011 et 2018

- Amélioration par mise en œuvre d'actions ciblées (stockage de nitrate d'ammonium augmenté et valorisation de flux de nitrates des batteries)
- baisses 2019 et 2020 en lien avec la baisse d'activité

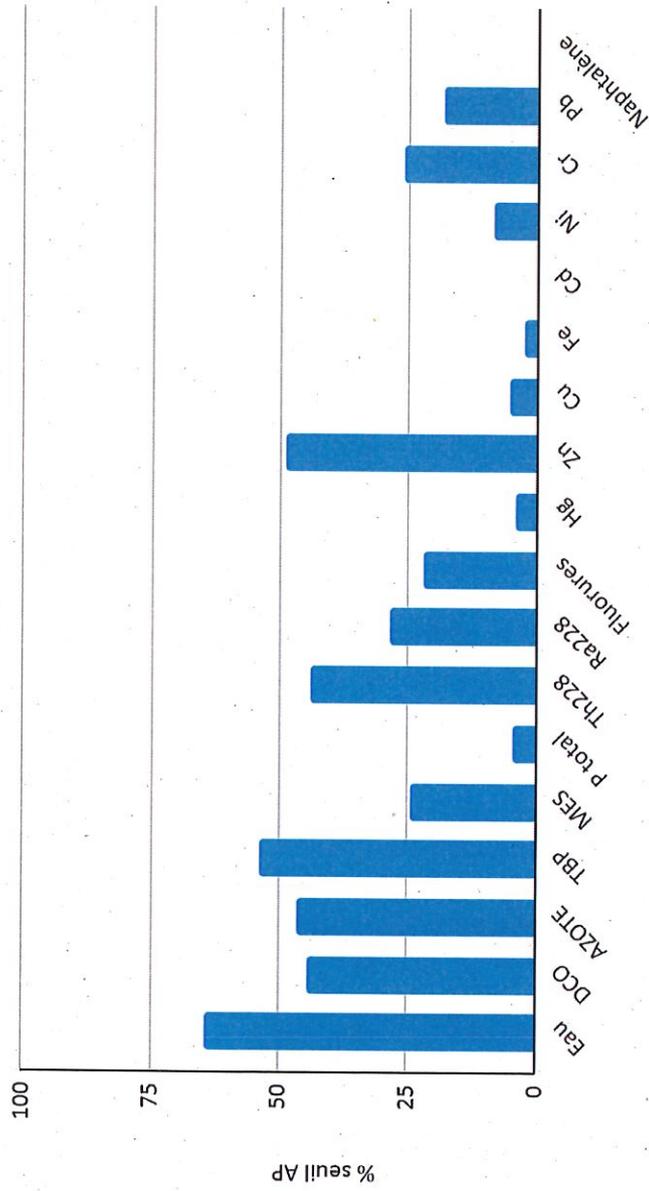
(\*) 2019-2020 non caractéristiques

# Conformité des rejets aqueux



## Performance environnementale 2019

Surveillance des effluents aqueux



- Qualité conforme des effluents aqueux en 2019
- Respect des seuils de flux annuels
- Respect des concentrations (journalières, mensuelles) vs AP

# Surveillance environnementale



## Rejets aqueux conformes

- amélioration continue de la performance environnementale
- plan d'actions annuelles pour minimiser l'empreinte du site

## Surveillance de la qualité du milieu récepteur

- Suivi semestriel de la qualité de l'eau
- Suivi mensuel du phytoplancton, des vibrions halophiles, du biote (huîtres creuses)



- Suivi annuel de la faune et de la flore benthiques

## Rejets atmosphériques conformes

- Analyses des rejets réalisées par un organisme accrédité
- Respect des valeurs limites d'émission VLE (NOx, poussières, métaux, COV)

# Surveillance des rejets atmosphériques



- Analyses des rejets d'installations
  - Réalisées par un organisme accrédité
  - Fréquence d'analyse fixée par arrêté préfectoral
    - Fours et sécheurs
    - Chaudières FOD
    - Chaudière STEIN et TAG
    - Batteries de séparation
- Respect des valeurs limites d'émission VLE (NOx, poussières, métaux, COV)
- Disparition du Hg (arrêt Coléop'terre, arrêt du fuel lourd)

# Actions sociétales Un état d'esprit qui perdure malgré la crise



**SEMAINE  
MOBILITÉ**



**WCUD**



**RESTOS  
DU  
DU** 



**DON DU  
SANG**



**FIER DE  
NOS  
QUARTIERS**



**HANDI TROPHÉES**



**PARTENARIAT**



**SPONSORING**

**Des actions  
sociétales locales  
pertinentes,  
qui répondent  
à l'objectif  
du Groupe**

# MERCI

Journée mondiale  
du nettoyage  
de notre planète

Inscriptions sur [www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr)

WORLD  
CLEANUP  
DAY

SOLVAY

SOLVAY

UCER

UCER

1 territoire,  
1 réseau

1 territoire,  
1 réseau

Les objectifs

Les objectifs

Clubs d'Entreprises  
Charente-Martinique

Clubs d'Entreprises  
Charente-Martinique

« Et si vous  
en deveniez  
plus à la  
hauteur  
avec nous ? »

« Et si vous  
en deveniez  
plus à la  
hauteur  
avec nous ? »

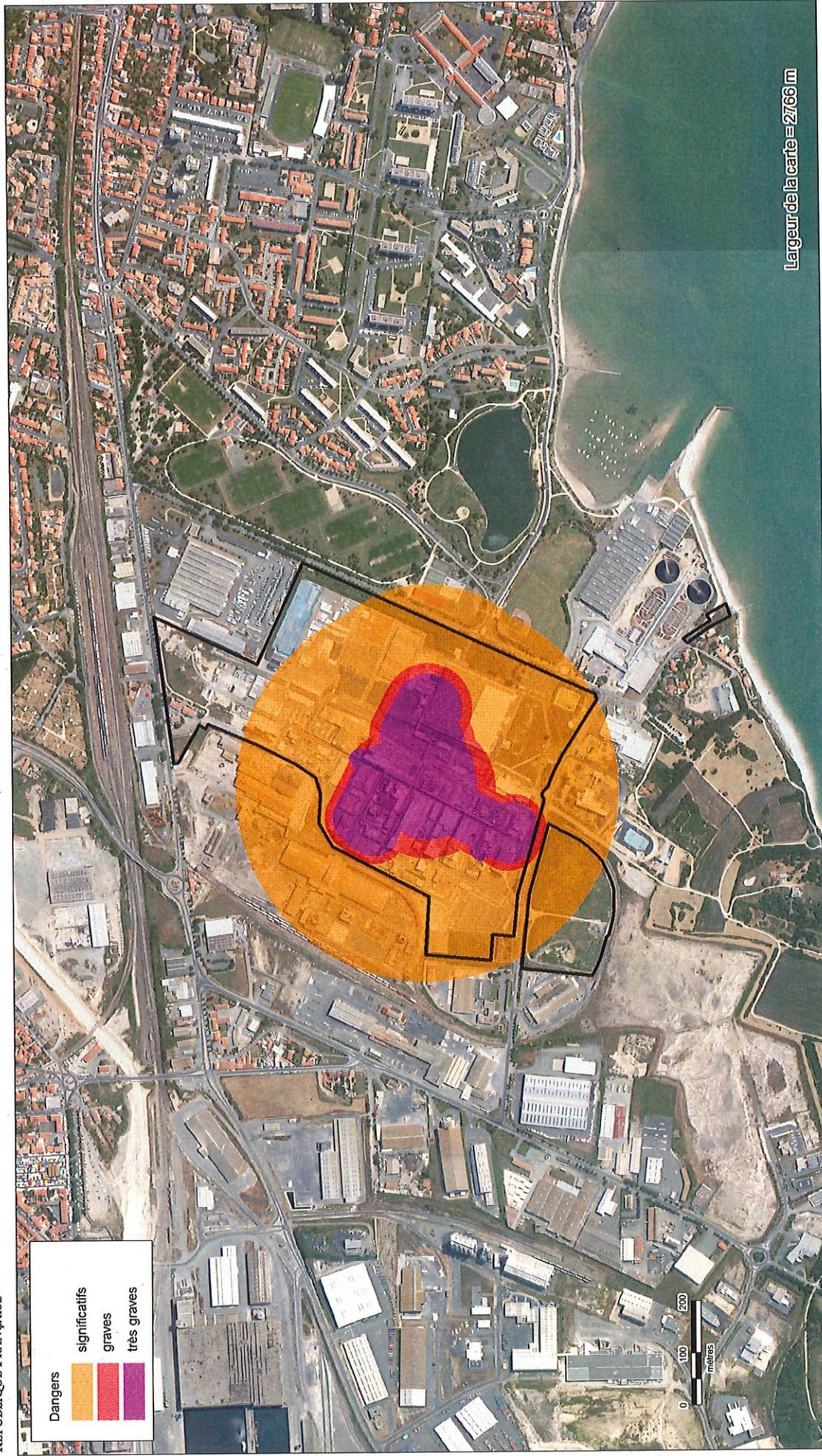
STADE  
ROCHELAIS

STADE  
ROCHELAIS

www



# PPI Rhodia Opérations Enveloppes des effets toxiques à cinétique rapide potentiels



Sources:

Rédaction/Édition: DREAL - 03/09/2019 - MAPINFO® V 9.5 - SIGALEA® V 4.1.1 - ©INERIS 2011



